BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 5 avril 1906.

Levé par le Bureau Météorologique à Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

L'étiage a 8 heures A. M.

STATIONS.	Cotes hauteur à la rive, pieds.	Ligne du danger pieds.	Hauteur, pieds.	Changements dans 24 heures.
St Paul	.....	14	9.0	*0.7
Davenport	19	15	10.1	*0.3
St Louis	32	30	24.2	*0.2
Cairo	44	45	46.0	*0.3
Memphis	25	28	32.5	*0.7
Helena	42	42	39.9	*0.9
Vicksburg	44	48	38.1	*0.5
Baton Rouge	.....	.....	.....	.....
Donaldsonville	22	25	.....	.....
Nouvelle-Orléans	9	16	14.1	*0.1
Belleville	.....	31	31.8	*0.2
Carrollton	.....	41	11.9	—0.3
Avondale City	.....	21	14.6	*0.2
Pittsburg	30	22	8.5	—1.3
Cincinnati	45	50	46.5	—1.1
Louisville	.....	28	24.3	—1.4
Nashville	.....	40	32.7	—1.6
Chattanooga	22	22	8.3	—0.9
Fort Smith	.....	22	7.8	—0.6
Little Rock	.....	23	12.1	—1.1
Arthur City	.....	27	7.2	—0.6
Dallas	30	35	17.6	—1.4
Shreveport	21	29	14.1	—0.2
Alexandria	22	25	23.0	—1.1
Burrows	.....	.....	.....	.....
Camden	26	29	22.7	*0.8
Monroe	.....	40	26.9	*0.4

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 6 AVRIL 1906.

Rive du fleuve—GROVER CLEVELAND, ILAN

Liste des navires dans le port

CHAMBRE

Noms	Destination	Nouvelles
Alaska	laid up	canal Harvey
Belgian	Liverpool	1er dist 37
Berwind	Porto Rico	2me dist 18
Bolton	Anvers	rue Henderson
Caledonia	Hambourg	Westwego
Castano	Bordeaux	Point
City of Mexico	Mexico	Stuyv dock
Clinton	Tampa	Stuyv dock
Enterpe	Anvers	Stuyv dock
Excelsior	Havane	2me dist 10
Fridtjof Nansen	Colon	Chalmette
George Dumois	Honduras	Alger
Halle	Breme	rue Lère
Iris	Tampa	Alger
Maria	Trieste, etc	3me dist 30
Martin Saens	Barcelone	rue Lafayette
Nicaragua	Bluefields	Alger
Orator	Liverpool	Stuyv dock
Origen	laid up	Alger
Proteus	New York	2me dist 8
Rathlin Head	Belfast	Chalmette
Rosetti	Londres	rue Julie
Reina Elena	Gene	Alger
Rosina	Honduras	3me dist 30
Roanoke	Port Tampa	Alger
	NAVIRE.	
Ferrira	Portugal	rue Market
	BARQUES.	
America	Portugal	rue Richard
Teecle	Afrique	rue Market
	SQUELETTE.	
Cossaset		rue Robin

MARCHE AUX BESTIAUX

Bœufs du Texas et de l'Ouest—Bœuts—Choix, par livre, gross, 4¼@4½; fair to good par livre gross, 3½@4; common to medium par livre, gross, 2¾@3½. Vaches et Génisses—Choice, par livre, gross, 3¼@4; fair to good par livre, gross, 2½@3¼; vieilles, maigres par tête, $10@12. Taureaux et Gorfs—Taureaux, par livre, gross, 2¾@3; oefs, par livre, gross, 3@3½. Yearlings—Choice, par livre, 3@4; fair to good, par tête, $9@10. Veaux, par tête—Choice, $9@11 00; fair to good, $8@9.

Bœufs du Mississippi, de la Louisiane et de l'Alabama—Bœuf—Choice, par livre, gross 3½@4; fair to good, par livre, gross, 2¾@3¼ vieux, maigres, par livre, gross, 1¾@2¾. Vaches, Torres et Taureaux—Choice, par livre gross, 3@3½; fair to good, par livre, gross 2½@3; maigres, par tête, $10 00@12 00. Veaux—Veaux maigres, par tête, $7@8; maigres, par livre, gross, 3½@5; corts, par livre, gross, 3@3½. Yearlings—Choice, par livre, gross 3@3½; fair to good par tête $8@11; common, par tête, $6@7. Veaux—Par tête, $6@8. Vaches laites—Choice, $40@50; fair to good, $35@35. Springers—Choice, $35@50; common to fair, $15@20. Porcs—Nourris au maïs, par livre, gross 4¼@4½; nourris au "mast", par livre, gross 3@3½. Moutons—Good to choice, par livre 5½@4½; common to fair, par tête, $1 25@1 50.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Mme Bridget McNamra vs Mme Henrietta Jackson.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 24,884. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 612 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le deuxième district de cette ville, MARDI, le 17me jour d'avril 1906, à 11 heures a. m. la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

E. A. O'Sullivan, avocat pour la demanderesse. 6 av—6 8 17

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph Moesmeier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 77,739—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Augustine Moesmeier, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Wm R Seymour, avocat.

6 av—6 10 15

Succession de Mme Mary Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,126—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 6 av—1 f

Succession de Mme Anna M. Temo, Veuve de Geo. F. R. Pfaehler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 77,754—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—John Dymond, Jr. avocat.

5 avril—5 9 14

Succession de Vve Paul Nold.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 77,276—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Tognoni, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L. Gleason, avocat.

6 avril—4 8 13

Succession de Wendell Hauck, et Annie Mary Bell, en femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 78,155—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Frederica Hauck, femme de Michael Stroessl, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Ben J. Daly, avocat. 29 mars—29—av 2 7

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison et Bijouterie.

Succession de Barbara Feucht.

No 78,851—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

LUNDI, LE 9 AVRIL 1906,

à 11 heures a. m., sur les lieux,

500-502 RUE BASSIN,

coin de la rue St Louis, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 mars 1906, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété décrite comme suit contenue dans le local ci-dessus mentionné—

Un lot de meubles de maison, bijouterie, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

28 mars—28—avril 1 8 9

VENTES A L'ENCAN.

Eiseman & Lazarus

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis Darmana.

ILET DE VALEUR

Dans le Troisième District.

Borné par les rues Abondance, Trésor, St Antoine et Bagatelle,

Comprenant dix sept lots, maintenant unité pour une laiterie.

Devant être vendu en entier.

A L'ENCAN à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225, 227, 229 rue Baronne:

MERCREDI, LE 2 MAI A MIDI.

Pour le compte de Brady Moulin.

VENTE PAR EISEMAN & LAZARUS, 712 rue Commune—Meyer Eiseman, encanteur. Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dossier No 63,806, intitulée Succession de Louis Darmana, signé le 21 mars 1906, et ordonné à T. J. Brady, encanteur, nous offrirons de vendre, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225, 227, 229 rue Baronne, MERCREDI, le 2 mai 1906, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Le lot No 1 mesurant trente pieds et un pouce de face à la rue Bagatelle sur cent pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles, et formant l'encoignure des rues Bagatelle et Trésor.

Le lot No 2 mesurant trente pieds de face à la rue Bagatelle et est contigu au lot No 1 et mesurant cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Le lot No 3 mesurant quatre pieds et quatre pouces de face à la rue Bagatelle sur cent pieds de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 2, et quatre vingt dix pieds sur la ligne le divisant de la ligne réelle du lot No 4, et quatre vingt dix pieds sur la ligne du lot No 17, ledit lot étant irrégulier en forme.

Le lot No 4 mesurant onze pieds trois pouces et sept lignes de face à la rue Abondance sur cent cinquante pieds et un pouce sur la ligne le divisant du lot No 5, et cent six pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne vers la rue Bagatelle, et quatre vingt quatre pieds huit pouces et neuf lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 5 mesurant vingt six pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Abondance par cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles.

Le lot No 6 formant l'encoignure des rues Abondance et St Antoine, mesurant trente pieds, un pouce de face à la rue St Antoine par cent pieds de profondeur et façade à la rue Abondance, et cent pieds sur la ligne le divisant du No 7.

Les lots 7 à 14 inclusivement mesurant chacun trente pieds de face à la rue St Antoine par cent pieds de profondeur chacun entre lignes égales et parallèles.

Le lot No 15 formant l'encoignure des rues St Antoine et Trésor, et mesurant trente pieds et un pouce de face à la rue St Antoine par une profondeur et façade de cent pieds à la rue Trésor et une profondeur égale sur la ligne le divisant du lot No 14.

Les lots Nos 16 et 17 sont contigu et mesurant chacun vingt six pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Trésor par cent cinquante pieds et un pouce de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en 1 et 2 ans, représenté par billets portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes dues et exigibles en 1906 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Julian E. Habans, notaire. 10 0/0 de dépôt devant être fait au moment de l'adjudication avec

EISEMAN & LAZARUS,
Encanteurs 712 rue Commune,
Sous l'Hôtel St Charles.

1 av—1 8 15 22 29—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON PLACEMENT.

MAISON DOUBLE,

2037-2039 rue St-Thomas.

VENTE par EISEMAN & LAZARUS, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-227-229 rue Baronne, MERCREDI, 11 avril 1906 à midi, Meyer Eiseman, Encanteur—Sous et en vertu d'un jugement de l'Hon Fred. D. King, juge de la Division B Cour Civile de District pour la la paroisse d'Orléans, dossier No 76,534, intitulée la succession de Mme Caroline Herber signé le 2 janvier 1906, et adressé à Meyer Eseman, encanteur, nous offrirons en vente à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières 225 227-229 rue Baronne, MERCREDI, le 11 avril 1906, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton (maintenant St Thomas), Joséphine, St André et Chippewa désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan fait par J A Collins, le 6 juillet 1864, et annexé à l'inventaire de la succession de Joséphine Mayer (née Schuker), pris par Alphonse Barnett, notaire, le 14 juillet 1864. Le lot 2 ayant (en mesure anglaise) 18 pieds 9 pouces 2 lignes de face à ladite rue Fulton ou St Thomas, sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et le lot No 3, contigu au lot No 2, mesurant (en mesure anglaise) 25 pieds 11 pouces 2 lignes de face à ladite rue Fulton ou St Thomas sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur cette propriété consistent en une maison double à deux étages, Nos 2037-2039 rue St Thomas laquelle contenant 8 chambres de chaque côté.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer pour tous les certificats, et l'acte de vente devant être passé pardevant E. F. Henriques, notaire; l'acquéreur ne devant avoir droit à aucun loyer jusqu'au passage de l'acte et le paiement du prix entier, payant pour tout deux les taxes de ville et d'Etat pour 1906, et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication avec Eiseman et Lazarus, encanteurs, 712 rue Commune.

Théodore Roehl, Dinkelspiel, Hart & Devey avocats pour l'exécuteur.

11 mars—11 18 25—av 1 8 11

Morgan & Metzler

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de Valeur dans le Troisième District.

Succession de Edward Filleul—No 75,848—Cour Civile de District—Division A—Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, daté et signé le 2 avril 1906 et adressé à Morgan & Metzler, Encanteurs, nous vendrons à l'enchère publique, MARDI, le 8 mai, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Désiré, Gired, maintenant Villeré, et St Jean Baptiste, maintenant Robertson, désignés par les Nos un, deux et trois sur un plan fait par A. D'Hémécourt, voyer, daté le 13 janvier 1840 et déposé en l'étude de L. Kaney, notaire. Lesdits lots de terre sont contigus et mesurant chacun trente huit pieds de face à la rue Elmire sur cent vingt pieds huit pouces de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 et faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication

Walter L. Gleason avocat.

MORGAN & METZLER,
Encanteurs, 331 rue Carondelet.

5 avril—5 8 15 22—mai 6 8

VIENT DE PARAITRE

'Le Théâtre Français à la Nlle-Orléans'

Essai Historique.

PAR J. G. DE BARONCELLI.

EN VENTE

Dans toutes les Librairies et à l'Imprimerie du journal.

810, RUE BIENVILLE.

Prix de la Brochure, 50 cents.

18 fév—

VENTES A L'ENCAN.

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPECULATEURS ! !

Une grande chance pour acquérir un Cottage,

No 1523 avenue Cleveland.

Dans cet Ilet désirable,

Rues Canal, Sud Villeré et Howard.

Succession de Rosie ou Rosa Steinlauf.

No 78,240—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR E. RANDOLPH GURLEY—Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 26 avril 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland (autrefois rue Gasquet), les rues Sud Villeré, Canal et Howard, désigné comme lot No 12 sur un plan par Castaing & Collen, daté le 10 avril 1868, et mesurant vingt cinq [25] pieds de face à l'avenue Cleveland, (autrefois rue Gasquet) par quatre vingt seize pieds un pouce et quatre lignes [96' 1" 4"'] de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple, confortablement distribué, avec une allée sur le côté.

Conditions—Comptant, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Frank Soulé, notaire, les taxes de 1906 devant être assumées par l'acquéreur, qui devra déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Richardson & Soulé, avocats.

25 mars 25—av 1 8 15 22 26

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Simple en Bois à Deux Etages, à Algers,

A un demi-mille à l'arrière de la Réserve Navale.

Succession de Milford Jackson—No 76,527—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 3 mai 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour, signé le 27 mars 1906, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans la Manche Camous, dans le cinquième district de cette ville, et désigné comme lot No 92 sur un plan de C. Uncas Lewis, voyer, daté le 20 mai 1871, annexé à un acte pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville, le 12 juin 1871, d'après lequel plan ledit lot mesurant quarante huit pieds de face à la Manche Campus sur une profondeur de cent cinquante pieds, étant la même propriété acquise par le défunt Milford Jackson, par acte pardevant Conrad G Collins, notaire, le 1er octobre 1903, enregistré dans le livre des transferts 193, folio 716.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit d'un an, la portion du crédit de ladite vente devant être démontré par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendu, avec le pacte de non aliénando, et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraire d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur desdits billets et de payer, au-dessus et en plus de son enchère, les taxes de l'année 1906.

L'acte de vente pardevant Conrad G. Collins, notaire, aux frais de l'acquéreur.

H. E. Humphrey, avocat.

1 avril—1 8 15 22—mai 3

Solomon L. Weil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur et de Choix POUR RESIDENCE.

Résidence simple à deux étages, No 2234 rue Dryades.

Cottage simple, No 1528 rue Magasin.

Cottage double, Nos 1729-31 rue Première.

Résidence simple à deux étages No 1021 rue Orléans.

Succession de veuve Michel Lazard, (née Levy).

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 78,465.

PAR SOLOMON L. WEIL, Encanteur. Bureau No 409 rue Baronne, MERCREDI, le 25 avril 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225 et 229 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 78,465 daté le 14 mars 1906, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc. situé dans le 4me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Jackson et Philip, mesurant 20 pieds 9 1/3 pouces de face à la rue Dryades sur une profondeur de 123 pieds 7 1/4 de pouces.

Etant le nouveau No municipal 2234 rue Dryades.

2° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Race, Orange et Constance, et mesurant 27 pieds de face à la rue Magasin par une profondeur de 123 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

Connu par le nouveau No municipal 1528 rue Magasin.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No Huit dans l'ilet borné par les rues Première, Carondelet, Baronne et Phillip, sur un plan de C. A. Hedin, voyer, daté le 15 mars 1852, lequel lot mesurant 30 pieds de face à la rue Première sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Connu comme les nouveaux Nos municipaux 1729-1731 rue Première.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Bourgogne, Rempart et Ste Anne et mesurant 27 pieds de face à la rue Orléans, la même largeur dans le fond, par une profondeur de 85 pieds 10 pouces et deux lignes sur la ligne vers la rue Bourgogne, et 85 pieds 11 pouces et 3 lignes sur la ligne vers la rue des Remparts, tout en M. A.

Connu comme le nouveau No municipal 1021 rue Orléans.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans après la date, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date d'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent de frais d'avocats. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus de son enchère, les taxes sur la propriété pour l'année 1906. L'acquéreur collectant les loyers seulement de la date du passage de l'acte de vente et devant payer pour tous les certificats et les actes de ventes pardevant Emanuel L. Weil, notaire.

18 mars—18 25—av 1 8 15 22 25

VENTES A L'ENCAN.

Jas A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JOLI COTTAGE SIMPLE DEMEURE

No 2819 rue Banks, entre White et Dupré.

Contenant 4 chambres, avec 2 chambres dans la bâtisse contigue, galerie sur la façade, passage pour voiture et pelouse sur le côté. Jolies résidences aux alentours et à proximité des chars de ceinture Tulane et Canal, Eglises, Ecoles et Marchés.

Succession de John Hopper et femme.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D — No 78,762.

MARDI, le 8 mai 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 4 avril 1906, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Banks, White, Dupré et Palmyre, mesurant vingt quatre (24') pieds de face à la rue Banks sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent (100') pieds et est pris du côté le plus près de la rue Dupré du lot désigné par le numéro cinq sur un devis annexé à un acte de vente par J. A. Renaudin et als à Mme S. F. Leroy, passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 4 avril 1905.

Les améliorations comprennent le cottage 2819 rue Banks, contenant 4 chambres et citerne, hangar, et deux chambres dans la bâtisse contigue au hangar.

Conditions—Comptant, un dépôt de dix pour cent au moment de la vente; l'acte de vente et les taxes aux frais de l'acquéreur pardevant H. L. Lromis, Jr., notaire.

6 avril—6 8 15 22 29—mai 6 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et attrayante propriété de valeur dans le Quatrième District.

Portant le No municipal 926, rue Sixième entre les rues Laurel et Constance.

James S. Gautreaux vs Mme Richard P. Keenan, dûment autorisé et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 78 605—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, JEUDI, le 12 avril 1906 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Septième, Laurel et Constance désigné par les Nos Quatre et Cinq, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, sous la date du 29 janvier 1846, et déposé, en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire et contigu l'un à l'autre, les dits lots mesurant chacun trente pieds (30') pieds quatre (4') pouces de face à la rue Sixième par cent vingt sept (127') pieds, dix (10') pouces de profondeur, agréable à un devis fait par L. H. Pilié, assistant voyer de ville, annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, notaire, le 25 juin 1887, dûment enregistrée dans le Bureau des Aliénations dans le livre 126, folio 761.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robert J. Maloney, avocat pour le demandeur.

9 mars—9 16 23 30—av 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Treizième District.

Prosper Barbazon vs St James Free Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 78,369—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 12 avril 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le septième district de cette ville, dans l'ilet No 247, borné par les rues Burdette, Cohen, Washington et Septième, désigné par le numéro seize et mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. La rue Washington est maintenant connue comme Fern et septième comme Hickory.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John P. Sullivan et Arthur Landry, avocats pour la demanderesse.

31 mars—31—av 6 12 20 27—mai 3

Succession de Nicholas Mustacchia.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 77,034 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire et final présenté par Mme Rosa Randazzo, veuve de Nicholas Mustacchia, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Benjamin Ory, avocat.

30 mars—30—avril 3 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Quatrième District,

Portant le No municipal 2921 rue Philip, entre les rues Claiborne et Willow.

Tontonia Loan and Building Company vs Wm Jarvis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 78,863—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 mai 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Jackson et Philip, désigné comme lot No 6 de l'ilet 299 sur un plan annexé à l'acte pardevant S. Magner, notaire, le 8 février 1868, d'après lequel ledit lot mesurant trente pieds sept lignes de face à la rue Philip, trente pieds de largeur dans le fond, sur quatre vingt dix neuf pieds neuf pouces deux et demi lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Willow et quatre vingt dix sept pieds sept pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Claiborne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robert J. Maloney, avocat pour la demanderesse.

6 avril—6 12 20 27—mai 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Formant l'encoignure des rues Ste Anne et Dauphine, portant les Nos municipaux 900 et 902 rue Ste Anne et Nos 735, 739 et 741 rue Dauphine.

Mme Linda Jacobs, veuve de Edward A. Cotton, vs Mme Teresa Viacava, femme de Gabriel Dilda.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 78,314—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mai 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situées dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dauphine, Bourgogne et Orléans, ladite portion de terre formant une des encoignures des rues Ste Anne et Dauphine et mesurant d'après le plan fait par Edgar Pilié, voyer, en date du — avril 1906, enregistré au bureau du shérif civil, soixante et un pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de trente et un pieds six pouces et trois lignes entre lignes égales et parallèles et face à la rue Ste Anne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la demanderesse.

31 mars—31—avril 2 6 12 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District,

Formant l'encoignure des rues Poydras et Bolivar, portant le No municipal 1935 rue Poydras.

People's Homestead Association vs James J. Phillips et Mme Isabella F. Badeaux, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 78,547—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 26 avril 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Bolivar, Perdido et Bertrand, lequel lot est désigné par le numéro une mesure vingt neuf pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur et façade à la rue Bolivar de quatre vingt dix